

Sur Arcinfo le 7 juin 2017

Par Frédéric Mérat

LA GRANDE BÉROCHE - Plus de 2500 signatures ont été transmises au Conseil d'Etat pour sauver les bureaux postaux de Bevaix et Saint-Aubin-Sauges. Ceux-ci sont pourtant garantis jusqu'en 2020.

L'existence des bureaux postaux de la future commune de la Grande Béroche est garantie jusqu'en 2020. Lancée avant cette annonce de la Poste (notre édition du 31 mai dernier), une pétition pour leur maintien a été transmise hier au Conseil d'Etat.

En plus de deux mois, le texte a récolté 2522 signatures. Elles émanent de la Grande Béroche et des...

L'existence des bureaux postaux de la future commune de la Grande Béroche est garantie jusqu'en 2020. Lancée avant cette annonce de la Poste (notre édition du 31 mai dernier), une pétition pour leur maintien a été transmise hier au Conseil d'Etat.

En plus de deux mois, le texte a récolté 2522 signatures. Elles émanent de la Grande Béroche et des villages vaudois voisins.

Pas de menace directe

«Je ne sais pas du tout quelles sont les intentions de la Poste au-delà de 2020», relève Jean-Nathanael Karakash. *«Mais d'ici-là, il n'y a pas de menace sur les bureaux de Bevaix et Saint-Aubin-Sauges. Je m'en réjouis et j'espère que la population de la Béroche sera rassurée par les garanties données par la Poste»,* poursuit le conseiller d'Etat, dont le département traitera probablement la pétition.

«Nous agissons au-delà de 2020», confirme Dragan Bunic, initiateur de la pétition et président de l'Association de citoyens de la Béroche. La crainte est que *«des personnes âgées de Vaumarcus ou Fresens doivent se rendre au bureau de poste de Boudry».*

Les offices postaux de Bevaix et Saint-Aubin desservent une population de 9000 habitants, selon le courrier au Conseil d'Etat joint à la pétition. A cela s'ajoutent les 1260 habitants des communes vaudoises de Mutrux, Provence et Concise.

«Monsieur Karakash devrait prendre contact avec son homologue à Lausanne pour en faire une affaire intercantonale», estime Dragan Bunic. C'est que la pétition demande au Conseil d'Etat de, *«lors des négociations avec la direction de la Poste, de prendre en considération notre besoin de garder nos deux bureaux de poste».*

«Le processus est terminé», précise Jean-Nathanael Karakash. *«Il y a eu une consultation des cantons sur le plan 2020. Nous avons demandé que l'on garantisse le maintien d'au moins 25 bureaux et cela a été suivi. S'il y a un nouveau plan au-delà de 2020, il est possible que l'on soit sollicité à nouveau.»*

A un niveau national

Quant au sort de la pétition, *«j'imagine que nous allons la transmettre à toutes les parties intéressées et peut-être à nos parlementaires fédéraux, qui s'impliquent activement»*. Le conseiller d'Etat note que *«le débat est plutôt à mener au niveau national et il est vif»*.

On l'aura compris, la pétition tombe un peu comme la grêle après les vendanges. Cela dit, *«ce n'est pas une mauvaise chose de se mobiliser lorsqu'il n'est pas déjà trop tard»*, retient Jean-Nathanael Karakash. *«Je peux comprendre la démarche.»*

A l'agence de Gorgier

A Gorgier, le bureau de poste a cédé la place à une agence en octobre 2014. A la papeterie-tabacs du centre, la pétition était disponible, comme dans d'autres commerces de la région. *«Nous avons dit oui à la fusion de la Grande Béroche. Il serait dommage qu'il n'y ait plus qu'un office à Boudry»*, relève Patrizia Martignoni, gérante du kiosque. Si le transfert de prestations postales dans son commerce n'a d'abord pas été aisé, *«la majorité des clients sont aujourd'hui contents. Nous avons beaucoup de personnes âgées qui, sinon, doivent prendre le bus pour aller à Saint-Aubin. Nous offrons vraiment des prestations à cette clientèle défavorisée.»* Et, malgré une surcharge de travail, *«nous restons un lieu de vie pour le village»*.